

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° _____/MTERFPPS/DGTFF/DFP
portant intégration et nomination de
Monsieur MOUYABI MBAYA Gaspard, dans
les cadres de la catégorie A hiéran-
chie I des Services Administratifs et
Financiers SAF (Administration Générale)

LE PREMIER MINISTRE

V I S A S :

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu l'ordonnance 019/84 du 23/8/1984 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet
1979 ;

D.G.B.

Vu la loi 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des
fonctionnaires ;

Vu l'arrêté 2087/FP du 21/6/1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;

D.C.F.

Vu le décret 62/426 du 29/12/1962 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie A des SAF ;

Vu le décret 62/130/ME du 9/05/1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret 62/195/FP du 5/07/1962 fixant la hiéran-
chisation des diverses catégories des cadres ;

Vu le décret 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/2/62 por-
tant statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret 62/198/FP du 5/7/62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

Vu le décret 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses
articles 7 et 8 ;

Vu le décret 67/50 du 24/2/1967 règlementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires re-
latifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements ;

Vu le décret 74/470 du 31/12/1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret 62/196/FP du 5/7/1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret 84/856 du 8/8/1984 portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le décret 84/858 du 13/8/1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

Vu le décret 84/860 du 20/8/1984 portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret 74/229 du 10/6/1974 portant attribution de
certains avantages aux Economistes, Statisticiens et les Diplômés
de Grandes Ecoles et Institut de l'Enseignement Supérieur de Com-
merce ;

Vu la lettre 6149/MEN-DGEOC-DOB du 12/11/1984 du Direc-
teur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de
candidature constitué par l'intéressé ;

Vu le rectificatif 84/923 du 19/10/1984 au décret 84/858
portant nomination des Membres du Gouvernement ;

LE D E C R E T :

4

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret 62/426 du 29/12/1962 susvisé, Monsieur MOUYABI MBAYA Gaspard, né le 25 Février 1958 à Madingou, titulaire de la Licence ES-Sciences Economiques option : Gestion obtenue à l'Université d'Alger (Algérie) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des SAF stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions du décret 74/229 du 10/6/1974 susvisé l'intéressé est classé Administrateur des SAF de 2° échelon stagiaire, indice 890.

ARTICLE 3 : Monsieur MOUYABI MBAYA Gaspard est mis à la disposition du Ministère du Commerce et de la Consommation.

ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 8 Avril 1985

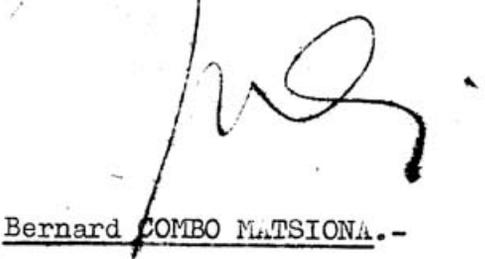
Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Commerce et de la Consommation.

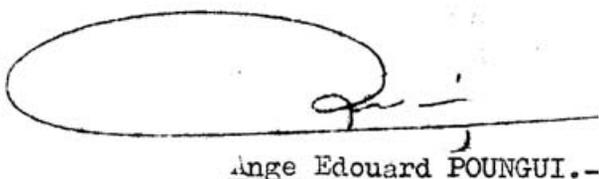


Ambroise GAMBOUELE.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale

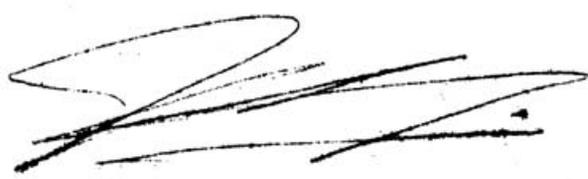


Bernard COMBO MATSIONA.-



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du Budget



Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- DFP/BST.....1
- DGB.....3
- DCF.....1
- MCC.....2
- DOSSIER.....3
- INTERESSE.....1
- SGCM/BC.....2.-

